



RÉUNION PUBLIQUE DU 29 JUIN 2017

Centre social et culturel du Plein-midi
Garges-lès-Gonesse

- 150 participants
- La réunion s'est déroulée de 19h30 à 21h45
- Animateur : Laurent SABLIC, agence Grand Public

Déroulement de la réunion :

1. Ouverture
2. Première partie : emploi et formation
3. Deuxième partie : la programmation
4. Troisième partie : l'aménagement
5. Clôture

1. Ouverture

Laurent SABLIC, animateur de la réunion, accueille les participants.

Benoit CHANG, directeur du projet EuropaCity, remercie les participants pour leur présence. Il rappelle l'engagement qui a été pris de poursuivre le dialogue tout au long de la vie du projet. Il rappelle le fondement du projet, en indiquant que le commerce sera seulement une composante parmi d'autres d'EuropaCity, qui s'appuie sur les notions d'échanges et de partage.

Le projet est conçu pour être durable et pérenne ; il ne peut donc pas être élaboré sans concertation avec le territoire auquel il doit être utile. Benoit CHANG souligne le défi que cette conception de l'élaboration du projet représente pour l'équipe : une partie significative de son travail y est consacrée, sur le terrain, pour donner de l'information, écouter et présenter régulièrement des points d'avancement du projet.

Il rappelle que le site internet www.construisons-europacity.com permet à chacun de déposer des avis et des suggestions.

Laurent SABLIC rappelle des règles d'organisation de la réunion, signale la présence de Jean-Marc REBIERE, garant nommé par la Commission nationale du débat public, et présente le programme de la réunion.

Un film illustrant, en synthèse, les 4 mois de concertation est diffusé (voir le film sur le site www.construisons-europacity.com).



En réaction à ce film, **Laurent SABLIC** questionne plusieurs participants sur leurs attentes quant à la soirée. En réponse, on note :

- . Sortir de la réunion avec une idée plus précise du projet (deux participants) ;
- . Pour qui et pourquoi (pour quoi) le projet est-il conçu ?
- . Avoir des réponses sur la participation des habitants, et notamment des jeunes, au projet ;
- . Si ce n'est pas un centre commercial, qu'est-ce que c'est ?

Frédéric GILLI, chercheur et directeur associé de l'agence Grand Public, présente son analyse de la concertation sur le projet EuropaCity, telle qu'elle s'est déroulée à ce jour.

Il note d'abord la diversité des participants et le caractère constructif des débats. Selon lui, cette concertation constitue le symbole de la nouvelle façon de concevoir les projets, en rupture avec le passé où des projets ficelés étaient imposés aux territoires. La façon de construire les projets est largement débattue aujourd'hui.

On constate que se posent trois questions :

- . Pour qui et pour quoi ?
- . Où et comment se crée la richesse ?
- . Avec qui le projet se construit-il ?

David LEBON, directeur du développement d'EuropaCity, réagit sur la question du centre commercial. Il explique que l'offre commerciale est secondaire dans le projet. Les visiteurs viendront non pas principalement pour acheter des biens, mais pour partager des expériences avec d'autres personnes. C'est pourquoi l'offre culturelle et de loisirs est déterminante dans la construction du projet et permet de répondre à la question « pour qui ? » : EuropaCity rassemblera des publics très variés, de toutes provenances, de tous âges, pour des motifs de visite aussi très variés.

Concernant la question de la place des habitants dans le projet, **David LEBON** explique que le choix du site de Gonesse est fondé sur l'émergence du Grand Paris, qui implique un desserrement de la capitale ; il est aussi fondé sur le constat que les deux départements les plus concernés, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis sont des territoires très jeunes, caractérisés par une très grande créativité.

Sur les informations demandées par les participants sur le contenu du projet, **David LEBON** prend en compte les attentes du public. Il indique que des précisions sur l'offre de culture et de loisirs pourront être présentées d'ici la fin de l'année 2017. Par contre, le contenu de l'offre commerciale ne sera connu que plus tard. Il confirme aussi que le projet comprendra des hôtels et un parc à thèmes couvert.

La démarche comporte des risques, mais ces risques sont calculés, comme pour toute démarche d'entreprise innovante. A cet égard, il indique que l'équipe est passée de 11 à 25 collaborateurs.

2. Emploi et formation

Arnaud BLOMMAERT rappelle les données relatives aux emplois, issus de l'expertise menée dans le cadre du débat public¹ : 10 115 emplois en phase d'exploitation ; 75% des emplois pourraient être pourvus par des habitants du territoire à condition que les acteurs concernés mènent des actions

¹ Rapport d'Arnaud Degorre, note d'analyse transversale des études d'impact économique et de création d'emplois, juin 2016. <https://europacity.debatpublic.fr/file/582/download?token=uZKQ6o5b>



spécifiques pour cela (notamment l'accueil de 3 500 personnes dans les deux ans précédant l'ouverture pour les former et les orienter).

Les pistes de réflexion concernant les clauses d'insertion dans les marchés et l'accès au chantier des PME et de TPE et des partenariats avec des structures de formation existantes sur le territoire sont envisagés.

Il fait un point d'avancement des actions :

- . Le porteur de projet a adhéré au GIP Emploi Roissy, structure rassemblant des partenaires publics et privés et qui présente l'avantage d'un périmètre élargi par rapport au territoire strict du projet ;

- . De nombreux acteurs du territoire, spécialisés dans la conception d'actions de formation, ont été rencontrés ;

- . Le 14 juin 2017, un groupe de travail a été réuni pour réfléchir sur ce que sera EuropaCity Compétences ;

- . EuropaCity a adhéré au pôle de compétitivité numérique Cap Digital ;

- . Une convention devrait être signée au 2^{ème} semestre 2017 entre l'Etat, la Région et Pôle Emploi pour mettre en œuvre des actions concrètes.

Sur le sujet de la lutte contre la discrimination à l'embauche, EuropaCity est accompagné par Mozaïk RH, cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines, spécialisé dans la promotion de la diversité.

Estelle BARTHELEMY, directrice générale adjointe de ce cabinet, présente les missions du cabinet et indique qu'en 10 ans, 4 000 personnes ont été recrutées par son intermédiaire. La démarche d'EuropaCity lui a semblé intéressante car elle essaie d'anticiper, de réfléchir aux fondements, plutôt que de chercher ensuite à rectifier.

Laurent SABLIC ouvre le débat.

Un représentant d'association appelle l'attention du public sur la nécessité de se préparer aux emplois de demain par l'apprentissage de l'anglais. Il exprime des doutes sur la portée des clauses d'insertion. Pour lui, les habitants doivent se mobiliser pour s'informer sur le projet afin de profiter des futurs emplois.

Une personne issue de La Fabrique Numérique de Gonesse suggère que le projet EuropaCity s'inspire de la Fabrique Numérique et donne une chance à des jeunes, les forme dans des boutiques pédagogiques, ce qui, selon elle, sera un atout à mettre en avant sur un curriculum vitae, compte tenu de l'image positive du projet.

Le représentant d'une association sarcelloise demande quel sera l'impact réel de la concertation sur le projet et si l'équipe dispose déjà d'un calendrier pour le chantier (bâtiments et travaux publics) et d'informations sur la façon dont les habitants vont pouvoir accéder aux emplois, quels profils sont recherchés et comment seront mobilisées les compétences locales.

Michel AUMAS, conseiller départemental du Val-d'Oise, souligne que l'est du Val-d'Oise présente le plus fort taux de personnes touchant le RSA. Il est donc important que les habitants puissent avoir l'espoir de trouver un emploi. Deux catégories sont à distinguer : les personnes déjà formées, et dont



la formation doit être complétée ; et les personnes sans qualification, sorties de l'emploi et en situation d'exclusion, qui ont besoin d'une formation préalable pour pouvoir ensuite suivre une formation à un métier spécifique. Il suggère donc que deux types de formation soient envisagés. Enfin, il préconise que les appels d'offre lancés par EuropaCity demandent aux entreprises de prévoir des chantiers d'insertion.

Une habitante de Roissy-en-France, qui considère que le projet est une opportunité pour le territoire, confirme la nécessité de l'apprentissage de l'anglais et met en garde contre les risques liés à la discrimination à l'embauche.

Le représentant d'une association estime que le porteur de projet gagnerait à se mettre directement en relation avec les établissements de formation et préconise des appels d'offres internes au territoire.

Le président d'une société de transport estime que la prise en compte de la mixité constitue une opportunité pour réussir ; il recommande au porteur de projet de travailler avec les acteurs du territoire, d'analyser ce que les jeunes peuvent lui apporter, d'attacher de l'importance aux besoins des gens. Il regrette que les marchés soient principalement passés avec de grandes entreprises et que le rôle des petites entreprises soit limité à celui de sous-traitants.

Un enseignant de Garges-lès-Gonesse estime que l'offre actuelle de formation ne correspond pas aux besoins, qu'elle doit être revue, et que pour cela, un travail doit être conduit avec l'Education nationale.

Une représentante de l'association Héroïne, association qui travaille auprès des femmes sur l'estime de soi, témoigne du fait que le territoire souffre d'un manque d'estime et de confiance. Elle suggère qu'à côté des formations, un travail soit fait sur le développement personnel et le coaching.

Arnaud BLOAMMAERT répond aux questions posées par les participants: il confirme que des formations à la langue anglaise seront promues, qu'un travail avec l'école de la deuxième chance sera mené afin de permettre aux « décrocheurs » d'accéder à une pré-qualification. Il rappelle l'intérêt de connaître les associations présentes sur le territoire et le souhait d'EuropaCity de constituer un exemple en matière d'emploi et de formation.

3. Programmation

David LEBON fait un point sur les réflexions en cours sur ce volet.

Concernant les commerces, il faut d'abord garder à l'esprit que les catégories traditionnelles ont évolué. Ensuite, il n'est pas encore possible de présenter les opérateurs retenus, car l'enjeu n'est pas de vendre des m². Le facteur clé sera la capacité d'innovation des opérateurs.

Les réflexions en cours portent notamment sur l'offre artisanale, avec des lieux de production qui montrent les savoir-faire, et une programmation fixe alliée à une programmation éphémère. Dans ce contexte, le territoire a toute sa place.



Concernant les hôtels, les réflexions portent sur des offres spécifiques comme des séjours pour les familles, ou des hôtels en lien avec le thème du parc aquatique. Les discussions sont en cours avec des opérateurs potentiels : des annonces pourront être faites en 2018.

Concernant le sport, des contacts ont été pris avec le président de l'association France eSports pour la promotion et le développement des sports électroniques.

Concernant la ferme urbaine, les réflexions portent sur la conception d'une ferme durable, capable de produire pour une consommation locale et participer au développement d'une agriculture péri-urbaine tournée vers la ville. Des discussions sont en cours avec le monde agricole, des représentants des restaurateurs, des spécialistes des circuits-courts et des entreprises de l'agro-alimentaire.

Concernant les loisirs, les réflexions portent sur le choix du thème du parc à thème couvert. Des discussions sont en cours avec des opérateurs potentiels. Une information pourra être donnée à la fin de l'année 2017.

Concernant la culture, **Pierre FRANQUEVILLE**, du cabinet d'ingénierie culturelle ABCD, présente la question qui lui a été posée par EuropaCity : comment la concertation peut-elle être utile pour définir l'offre culturelle du projet. La question se pose dans un contexte où, aujourd'hui, les « objets » culturels sont plutôt définis, et où la fréquentation stagne.

La question est donc de savoir quels équipements sont susceptibles d'attirer un public qui aujourd'hui ne fréquente pas ces lieux. Pour répondre à cette question et inventer de nouveaux formats, le cabinet a sollicité une centaine d'acteurs culturels du territoire et organisé des ateliers pour recueillir les besoins. Une dizaine d'ateliers sont prévus d'ici la fin de l'année.

Laurent SABLIC ouvre le débat.

Une participante souhaite connaître la place de la culture française au sein d'EuropaCity ; la priorité sera-t-elle donnée aux magasins français ou bien des enseignes américaines déjà présentes en France ou sur le territoire, seront-elles implantées ?

Une participante propose que l'association locale 4 pixels, qui forme des jeunes à la programmation et à l'informatique puisse être présente au sein d'EuropaCity afin de bénéficier des flux d'utilisateurs sur le site. Cela permettrait à l'association d'accroître son public, et pour EuropaCity, d'élargir son activité au-delà du commerce.

Un participant, membre d'une fédération regroupant des PME actives dans le domaine du développement, souhaite avoir des précisions sur les modes d'agriculture utilisés sur la ferme urbaine (pesticides, aquaponie, permaculture, agriculture biologique...) et s'interroge sur les modalités d'association des acteurs locaux à cet aménagement.

Un participant membre de l'association Environnement 93 souhaite savoir comment les commerces seront organisés sur EuropaCity. En réaction à la présentation de David LEBON, il estime que les artisans, les commerces et les équipements culturels sont déjà très fréquentés par les habitants dans



les centres-villes, et en ce sens, il n'est pas utile de se rendre à EuropaCity pour en bénéficier. Par ailleurs, il déplore que les impacts du projet sur l'emploi dans les centres commerciaux avoisinants (Aéroville, O'Parinor) ne soient pas étudiés dans les études. Il ajoute que le phasage du projet entraînera moins de créations d'emplois qu'initialement prévu. Il souhaite connaître le solde entre les emplois créés et ceux détruits par le projet.

Enfin, le participant est circonspect quant à la possibilité que la ferme urbaine se tourne vers la ville. Il juge aberrant que la ferme urbaine soit construite en terrasse, et non en pleine terre.

Un conseiller municipal au Blanc-Mesnil déplore le manque de concret dans les réponses apportées aux questions posées par les participants et se dit dubitatif quant à la sincérité de la démarche de concertation et des partenariats montés avec les associations locales. Il considère qu'il s'agit plus de communication que de concertation au bénéfice d'une stratégie immobilière.

Une habitante de Sarcelles village s'interroge sur la place faite aux jeunes, aux artistes et créateurs du territoire dans le projet EuropaCity.

Pierre FRANQUEVILLE, ABCD, précise que la première demande des acteurs culturels est qu'EuropaCity crée un lieu pour les jeunes et pour les artistes du territoire leur permettant d'apprendre et de travailler au côté d'autres artistes. Il indique par ailleurs que seule la ville du Blanc-Mesnil n'a pas répondu favorablement à la sollicitation du cabinet ABCD dans le cadre de la démarche de concertation entamée avec les acteurs culturels du territoire.

David LEBON indique que l'âme du projet EuropaCity est de se faire rencontrer des acteurs et des projets qui ne se rencontrent généralement pas. Ce projet se veut être le lieu de demain. Par exemple, les artistes de Youtube pourraient venir tourner leur vidéo au sein d'EuropaCity, ce qui drainerait du flux et un nombre plus important de vues.

Par ailleurs, il regrette que la démarche de concertation soit perçue comme une entreprise de communication. Il précise que le projet est en cours d'élaboration et que sur certaines questions, les réponses ne peuvent être aussi précises que ce que les participants le souhaiteraient.

Concernant la ferme urbaine : la majorité de la ferme sera en pleine terre, et une partie consacrée à l'innovation (aquaponie, hydroponie) sera en toiture. Les acteurs de l'innovation sont associés à ce projet afin d'utiliser au mieux l'énergie produite. Par ailleurs, il est actuellement prévu qu'une partie de la ferme soit dédiée à l'insertion et une autre ait une dimension pédagogique.

David LEBON ajoute que les quantités produites sur la ferme urbaine ne suffiront pas à alimenter l'ensemble des restaurants implantés sur le site. Toutefois, EuropaCity offrira un débouché pour les agriculteurs présents dans le Triangle et qui souhaitent se convertir au maraichage biologique.

Concernant le phasage du commerce et les emplois : EuropaCity a pour ambition de développer une offre commerciale innovante. Aujourd'hui, le commerce de proximité subsiste difficilement sur le territoire notamment parce que les habitants préfèrent se rendre dans des centres commerciaux, où tout est réuni en un même lieu. En changeant l'image du territoire, EuropaCity pourra permettre de



favoriser la mixité sociale, d'augmenter le pouvoir d'achat des habitants et par-là, de développer la demande en faveur du commerce de proximité.

Yves COJANDASSAMY, du service économique et formation de la chambre des métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise, rappelle la composition de la Chambre des métiers. Les élus de la chambre des métiers estiment que tous les secteurs de l'artisanat peuvent avoir leur place au sein du projet EuropaCity, sans que le projet n'induisse une concurrence avec les artisans et les commerçants de proximité. Au contraire, la CMA estime qu'EuropaCity pourra être une vitrine du savoir-faire artisanal français.

4. La conception du projet

Matteo PERINO, directeur des équipes conception d'EuropaCity, fait part de son expérience du débat public, très enrichissante. Il précise que, suite au débat public, un travail a été lancé sur la conception architecturale du projet, sur plusieurs aspects et notamment :

- l'ouverture du projet vers son environnement immédiat, la notion de quartier ;
- la diversité architecturale, aspect qui a mené les équipes d'EuropaCity à travailler avec diverses compétences (architectes, ingénieurs, équipes d'innovation, etc.).

Matteo PERINO indique que la réflexion sur la conception architecturale du projet a repris en décembre 2016, suite au débat public, avec l'architecte Bjarke Ingels et, du fait du caractère hybride et multifacette du projet, avec d'autres architectes. Les équipes d'EuropaCity s'engagent à livrer des éléments non finalisés, sur la conception architecturale à la rentrée 2017. Le travail de concertation permet de nourrir la réflexion des équipes conception d'EuropaCity.

Benoit CHANG ajoute qu'il a été demandé à Bjarke Ingels de prendre en compte l'ensemble des contributions du débat public et notamment d'ouvrir le lieu sur l'extérieur, et d'imaginer un lieu à l'image du territoire.

Un habitant de Goussainville, à propos de l'accessibilité au site, estime que le métro n'est pas un transport d'avenir. Il suggère que, pour des raisons d'ordre écologique et pratique, un tram desserve le site, depuis la gare de Gonesse.

Matteo PERINO rappelle qu'avec le métro, EuropaCity sera à 22 minutes du centre de Paris et à 7 minutes de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Il ajoute que le sujet soulevé, à savoir les mobilités demain, est vaste et fondamental pour le projet. Les réseaux de proximité se décident généralement entre 2 ans et 2 ans et demi avant l'ouverture du projet : des échanges avec les pouvoirs publics auront lieu afin de déterminer les modes d'accès au site EuropaCity.

Un président d'une association de Sarcelles, membre d'un conseil citoyen de quartier, souhaite avoir des précisions sur la méthode utilisée pour calculer le nombre d'emplois créés par le projet. Il se dit surpris de découvrir que la ferme urbaine sera étendue au-delà du site EuropaCity, grâce à une politique de la demande. Il indique être dubitatif quant à l'affirmation d'un manque d'hôtellerie à destination des familles en Île-de-France.



Le participant déplore le manque de réponse concrète suite à la demande formulée lors du débat public d'un lieu dédié au cinéma.

Il souhaite également avoir des précisions sur l'enjeu de la formation, puisque le projet nécessite la formation de 4500 personnes par an. Il s'interroge sur la capacité des structures existantes aujourd'hui saturées sur le territoire à répondre à cette demande. À ce sujet, il demande si les équipes EuropaCity ont un apprenti dans leurs équipes.

Une habitante souhaite savoir à qui elle peut s'adresser pour présenter de vive voix une offre de service aux équipes EuropaCity.

Une habitante indique suivre la concertation depuis le débat public et demande si ce projet verra véritablement le jour.

Un habitant de Sarcelles réagit sur la question de la formation et souhaite que la notion de métier soit préférée à celle d'emploi. Il suggère au responsable de l'emploi et de la formation de lire le rapport Brune², publié il y a plus d'une dizaine d'années, et dont le diagnostic posé sur le territoire est inchangé. Il souligne la nécessité de donner la parole aux jeunes afin qu'ils saisissent les possibilités d'emplois existantes. Finalement, il indique que le terme « insertion » est péjoratif et souhaite que le terme « travail » soit privilégié.

Un habitant fait part de ses craintes que les équipes EuropaCity utilisent les compétences, les bonnes idées des habitants, à des fins commerciales : il estime qu'un lieu regroupant 500 boutiques est un centre commercial. Par ailleurs, en réaction à des propos tenus par David LEBON et Matteo PERINO, il craint que le projet EuropaCity ne soit qu'une opération de spéculation immobilière.

Un habitant demande si une charte a été confiée aux architectes, afin de réaliser un projet durable. Il souhaite savoir quels seront les matériaux utilisés.

Un habitant estime que le projet demeure très brouillon : beaucoup de questions restent sans réponse, et les porteurs du projet semblent éviter de rentrer dans le vif du sujet, notamment sur le thème de l'emploi.

Matteo PERINO indique qu'il a été demandé aux architectes d'aller au-delà du cahier des charges afin de trouver des innovations dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets. Depuis le débat public, les équipes EuropaCity travaillent davantage en lien avec le territoire afin d'améliorer les accroches avec ce dernier. Par ailleurs, les équipes travaillent à ce que le projet soit exemplaire en matière d'économie d'énergie. Il rappelle que des solutions qui ne sont pas au point aujourd'hui pourront probablement l'être en 2024, pour l'ouverture du site, comme le stockage d'énergie par exemple.

Sur les matériaux utilisés : EuropaCity s'est engagé à réaliser un bilan carbone, qui sera rendu public, dans le cadre de l'étude d'impact. Des réflexions sont encore en cours à propos du choix des

² Sous réserve de la bonne orthographe



matériaux, notamment sur le bois, qui peut être utilisé dans de nombreux cas et qui emmagasine le carbone. L'exemplarité environnementale du projet fait partie des priorités des ingénieurs.

5. Clôture

Laurent SABLIC donne la parole à un habitant, désigné comme « témoin » en début de réunion.

Du fait de l'ampleur du projet et du porteur du projet, ce participant admet avoir été perplexe en début de réunion quant à l'objectif de la démarche de concertation. Il cite en comparaison Aéroville, qu'il estime s'être implanté sans demander l'avis de la population.

Il souligne l'initiative d'EuropaCity de faire participer la population : cela crée de fortes attentes sur le territoire, qui va demander des actes de la part du porteur de projet. Il suggère qu'EuropaCity s'investisse davantage dans la vie du quartier, en participant par exemple au financement d'associations ou de start-ups qui vont contribuer à la réussite du projet. La démarche de concertation ne relève pas d'une opération de communication puisque le porteur du projet n'avait pas répondu à tout, ce qui est courageux selon lui.

Jean-Marc REBIERE, garant de la concertation, rappelle que sa mission vise à ce que la concertation se déroule de façon transparente, que toutes les questions aient des réponses et que le porteur de projet éclaire les participants pour qu'ils puissent enrichir le projet et émettre des avis. Il souligne l'ambition, réelle et difficile, de cette concertation et précise que des observations ont déjà été transmises au maître d'ouvrage. Il ajoute que la concertation nécessite un dialogue entre les participants : le porteur du projet doit notamment pouvoir indiquer ce qu'il retient des propositions formulées au cours de la concertation et ce afin que la concertation ait une valeur ajoutée. Il cite pour cela deux exemples :

- le sujet des langues étrangères, évoqué durant le débat public puis lors de l'atelier du 29 mars, et pour lequel, il aurait souhaité que le porteur du projet réponde, ou du moins, apporte des éléments sur des propositions d'action, des partenariats avec des structures de formation, etc.
- le sujet de l'emploi, en matière de BTP notamment, où il a été dit durant le débat public et les ateliers du 29 mars que le secteur serait en tension du fait de la multitude de projets à cette période, et qu'il est important de se préparer pour permettre l'accès des petites entreprises à ces chantiers.

Jean-Marc REBIERE estime qu'il est important que le porteur de projet puisse rapidement éclairer les habitants, les chefs d'entreprises, les jeunes, les centres de formation sur son calendrier prévisionnel d'ici le lancement annoncé des travaux en 2019 afin de permettre au territoire d'avoir de la visibilité sur la mise en œuvre du projet et sur ses éventuelles opportunités pour le territoire.

Il salue le caractère ouvert de la démarche mais regrette que sur le volet culturel, seuls les opérateurs culturels soient associés. Il rappelle qu'au cours du débat public, le porteur du projet s'est engagé à être à l'écoute des attentes du public et s'interroge le maître d'ouvrage sur les capacités du public de s'exprimer sur ce volet s'il n'y est pas associé.

Il demande si, suite à la décision du 9 décembre 2016 indiquant le lancement d'une étude sur un centre culturel dédié au 7^{ème} art, le porteur du projet est en mesure de livrer des éléments



d'information sur ce projet ou sur un calendrier. Et ce, afin que les habitants et les acteurs du territoire puissent s'appropriier le projet et voir dans quelle mesure ils peuvent s'y inscrire.

Tout en soulignant la volonté affirmée par le porteur du projet de répondre à une exigence d'information, il note les interrogations renouvelées portant sur la nature du projet : est-ce un centre commercial de nouvelle génération ou un nouveau quartier mais sans habitant? Il estime que même si ce projet se veut inédit, apporter à titre d'illustration les exemples d'initiatives réalisées dans le monde et qui inspirent pour partie EuropaCity pourrait être de nature à permettre au public d'avoir une perception plus concrète de nature à faciliter sa perception et sa projection dans le futur de cette réalisation projetée voire de s'y impliquer plus aisément.

Benoit CHANG remercie les habitants présents pour leur participation à cette démarche de co-construction. Il revient sur les principaux sujets évoqués au cours de la soirée et rappelle que le temps de l'immobilier est un temps très long. Les chefs d'entreprises et les futurs opérateurs du site se posent les mêmes questions que les participants quant à la nature du projet : EuropaCity est une plateforme ouverte sur laquelle des écosystèmes peuvent venir se greffer, réfléchir à des contenus et enrichir la vision du porteur de projet. Les équipes souhaitent que les suggestions et remarques des habitants puissent être reliées aux nombreuses avancées accomplies avec les opérateurs.

À propos du centre culturel dédié au 7^{ème} art : il indique qu'aujourd'hui, aucun opérateur n'est en mesure d'indiquer ce que sera le cinéma en 2024.

À propos de la ferme urbaine : l'évolution rapide des techniques et technologies permet d'envisager les projets par capillarité.

A propos de la concertation : les habitants seraient les premiers à sanctionner le projet si la démarche menée n'était qu'une entreprise de communication ou d'appropriation unilatérale des suggestions et remarques des habitants. Il rappelle le souhait des équipes que le projet et la concertation soient pérennes.

A propos de l'emploi et de la formation : les questions sur les métiers de demain, l'adéquation des dispositifs de formation, traversent la société toute entière. En réponse à une question posée dans le débat avec la salle, il précise que les équipes d'EuropaCity ont formé deux apprentis qui ont ensuite été intégrés avec un contrat à durée indéterminée.

Benoit CHANG rappelle trois grandes valeurs du projet :

- un projet décloisonné, qui s'inscrit dans le contexte du développement du numérique et dont il résultera à terme la nécessité de développer des lieux de vie et d'échanges. En parallèle, la montée en puissance de la notion de circuits courts, d'authenticité et de traçabilité façonnera les métiers de demain, qui seront potentiellement plus riches.

- la mixité et la diversité qui caractérisent ce territoire ;

- le vivre-ensemble : tout en ayant une réalité économique, le projet souhaite proposer les conditions permettant de favoriser le vivre-ensemble.



Il indique que ces trois valeurs font partie du cahier des charges que doivent respecter les opérateurs qui souhaitent s’implanter sur le site d’EuropaCity.

Laurent SABLIC précise qu’un compte-rendu de cette réunion sera rédigé et que de nouvelles réunions de concertation auront lieu à la rentrée. Il remercie les participants et les invite à consulter le site internet www.europacity.com pour rester informés de l’actualité de la concertation.